



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 35060

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conclusions du rapport sur la politique de prévention de la délinquance publié par le comité interministériel de prévention de la délinquance en avril 2013. Ce rapport présente le bilan de la politique de la prévention de la délinquance, et les orientations à suivre dans ce domaine par les services de l'État concernés. La délinquance est actuellement un fléau, qui a tendance à se renforcer, comme l'ont montré les événements de ces derniers jours. Les nouvelles stratégies de lutte proposées par le Gouvernement révèlent certes une volonté de bien faire, mais ne sont hélas pas à la mesure des enjeux. Le rapport suggère d'inscrire systématiquement dans le plan départemental une stratégie territoriale spécifique aux zones de commerces et aux zones d'activités économiques identifiées. Il lui demande donc de lui préciser les moyens envisagés.

Texte de la réponse

Si certains plans départementaux ont inclus, conformément au plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes (2010-2012), un volet « sécurité des zones de commerces et d'activité économique », établi en relation avec les professionnels et les organisations qui les représentent, cette inscription est loin d'avoir été systématique. La nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance adoptée par le Gouvernement pour la période 2013-2017, comprend un programme d'actions consacré à l'amélioration de la tranquillité publique. Il s'agit dans le cadre de schémas locaux de tranquillité publique de concilier une approche de prévention situationnelle (vidéoprotection, aménagements notamment) et un renforcement de la présence humaine. Au vu des besoins repérés localement, pourront être concernées des zones de commerce et des zones d'activité économique. Ce programme sera doté en 2014 comme en 2015 d'une enveloppe de l'ordre de 19 M€ au titre du FIPD.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35060

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8070

Réponse publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1351